



LE FONDS OKAPI POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE EN RDC

Le Fonds Okapi est un **Fonds Fiduciaire** pour la conservation de la nature, institution privée de droit anglais, juridiquement indépendante, créée pour fournir un financement durable pour la conservation de la biodiversité en RDC. Son activité principale est (i) de **mobiliser des ressources financières auprès des bailleurs de fonds** internationaux, des gouvernements nationaux et du secteur privé, (ii) d'assurer la **pérennisation du capital** mis à disposition en l'investissant à long terme sur les marchés financiers, et (iii) d'affecter les revenus de ces placements sous forme de **subventions à des programmes de conservation** de la nature par l'intermédiaire des Gestionnaires des Aires Protégées.

Fonds Okapi

Pour la Conservation de la Nature en
République Démocratique du Congo



PREMIERS DONATEURS :

- La Coopération Allemande à travers la KfW : 15 millions d'euros
- La Banque Mondiale : 7,4 millions d'US \$

Ses missions sont ...

- Soutenir la protection, la conservation et la gestion durable de l'environnement, des ressources naturelles et de la biodiversité ;
- Appuyer l'amélioration des moyens de subsistance des populations vivant à l'intérieur et aux alentours des Aires Protégées et d'autres Zones d'Intérêt pour la Biodiversité (ZIB) ;
- Accompagner des recherches dans le domaine de la biodiversité et le suivi écologique ;
- Promouvoir le tourisme « vert » ;
- Mener des opérations de sensibilisation et d'éducation environnementales du grand public et des parties prenantes.



KfW



WORLD BANK GROUP
Environment, Natural Resources & Blue Economy

Objectifs opérationnels

- Des flux de financement d'au moins 900 000 US dollars parviennent aux Aires Protégées à partir de fin 2021, et devraient idéalement passer à plus de 5 millions d'US dollars par an à partir de 2025 (plus de 7 millions en 2026), grâce à un engagement important des acteurs publics internationaux et aussi du secteur privé.
- Cibler, notamment, les deux Aires Protégées suivantes les 5 premières années : le PNKB et la Garamba (sites du patrimoine mondial de l'humanité en danger).

Activités en 2020

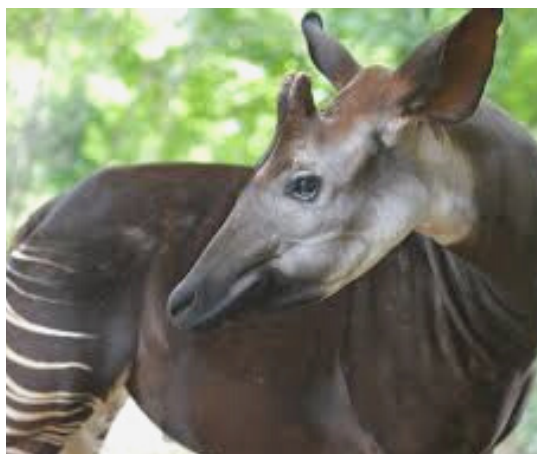
- Investissements sur les marchés financiers
- Mettre en œuvre la stratégie de levée de fonds auprès d'autres bailleurs
- Étudier les besoins des Aires Protégées
- Rencontrer les différentes parties prenantes
- Surveiller le placement des fonds sur les marchés financiers

Fonds Okapi

Pour la Conservation de la Nature en
République Démocratique du Congo

CONTACT

derouville@fonds-okapi-rdc.org



www.fonds-okapi-rdc.org

Historique

Le Fonds a été officiellement créé le 28 novembre 2013 sous le nom « Fonds Okapi pour la Conservation de la Nature en République Démocratique du Congo RDC » (FOCON). C'est une compagnie de droit anglais à responsabilité limitée par garantie, enregistrée auprès de la Companies House au Royaume-Uni.

Il a été reconnu d'utilité publique le 3 juin 2014, sous le N° 1157294. Par décret 17/017 du 4 décembre 2017, le Fonds Okapi a reçu, des autorités de la RDC, l'autorisation de mener ses activités en République Démocratique du Congo.

Sa première capitalisation a eu lieu en décembre 2019 avec les fonds de la Coopération Allemande, à travers la KfW, et ceux de la Banque Mondiale.

